

PAROISSE
SAINT NOM - CHAVENAY - FEUCHEROLLES - DAVRON - CRESPIÈRES

2 bis rue Charles de Gaulle 78860 - Saint Nom la Bretèche
paroissestnom@gmail.com 01 34 62 81 62
www.paroissestnomchavenay.com

25 sept.-> 16 oct.
2022



Le chapeau porté sans fioritures est noir, tout comme le pourpoint, les hauts-de-chausses, les bas et les souliers aux boucles d'argent. Seule la chemise claire tranche avec l'ensemble sombre sans pour autant apporter de gaieté à l'homme dont la mine hâve trahit une apparente austérité. Evoquant irrésistiblement le Polichinelle de la Commedia dell'arte au caractère retors, inquiétant, diabolique et magouilleur, son apparition suscite une indéfinissable appréhension.

Aussi, quand après une attente habilement travaillée, Tartuffe pénètre sur la scène, face à l'accorte et affriolante Dorine, son indignation désormais célèbre ne peut provoquer que rires et exaspération : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir : par de pareils objets les âmes sont blessées, et cela fait venir de coupables pensées ».

L'intransigeance, l'étroitesse d'esprit, le sectarisme du personnage laissent naître un malaise qui se verra confirmé par l'hypocrisie d'un être sensuel qui ne lutte aucunement contre ses appétits !

Décidément, Tartuffe emporte l'adhésion contre lui et rassure les propagateurs d'une revendiquée libre pensée pour qui, assurément, les défenseurs d'une vie morale éclairée par la Foi et pour lesquels les passions doivent être ordonnées par la raison sont les seuls Tartuffes désignés !

Cette année, aux Sables-d'Olonne, la fête de Saint Michel, le 29 septembre prochain, aura un goût bien amer : La majestueuse statue de l'Archange, sise sur la place Saint Michel, face à l'église Saint Michel, sur décision de la cour administrative d'appel de Nantes, est condamnée à déployer ses ailes ailleurs que sur un lieu public consacré à la laïcité... Une association vendéenne de La Libre Pensée, dont le slogan demeure « *ni dieu ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale !* », a exigé le démontage de la statue de l'Archange Saint Michel, que la municipalité avait installée sur la place de l'église, au nom du respect et de l'application de l'article 28 des lois anticléricales de 1905. Mais, « dormez bonnes gens, le guet veille », puisque la motivation affichée par la fédération en question n'est que le respect des lois de la République dans le cadre de la neutralité religieuse ! Bon..., il leur est arrivé de se réjouir que les musulmans puissent obtenir du Conseil d'Etat l'autorisation de repas de substitution dans les cantines scolaires, autrement dit sur un espace public, mais il n'existe aucun parti pris...

Par-delà la décision de justice, cette énième affaire met en lumière le sujet de la visibilité de la religion. En effet, et les médias savent en jouer sans réserve, une chose dont on ne parle pas n'existe pas, une chose que l'on ne montre pas n'existe pas, dans la prise de conscience des gens. Au mieux, avant que d'être effacée, elle sera oubliée. Ne serait-ce pas là l'un des buts recherché ?...

Par conséquent, nous comprenons volontiers combien il est important de montrer ce en quoi on croit et ne pas se contenter d'en parler. Nous sommes des êtres dotés de sensibilité et c'est aussi par l'intermédiaire des sens que les réalités spirituelles sont approchées mais également mises à la portée des hommes. Ne sommes-nous pas les fidèles croyants d'un Dieu qui s'est incarné ?

Comment les enfants, plus particulièrement, pourront-ils croire si tout signe extérieur de notre Foi est effacé ? Aucun discours catéchétique ne compensera l'intime rencontre avec le Seigneur vécue dans la prière; aucun enseignement ne remplacera la réalité des sacrements dont l'Eucharistie est la source ! Ou alors, il faudrait admettre que l'on peut se contenter d'aimer par des paroles et des discours, mais jamais en actes et en vérité ?...

Veillons à ne jamais cacher ce Saint que le monde ne saurait voir.

Votre curé qui vous bénit,